





QUESTIONS DP CFDT Réunion au 18 décembre 2013

- 1) Q: Est-il logique qu'un sortant sans valideurs (20/11) avant 8h00, que le conducteur n'est pas eu la réponse à 11h00 ? (B)
 - <u>R:</u> Non ce n'est pas logique, nous changeons le bus quand il y en a un de dispo.
- 2) Q: Feu Devosges: quand sera mis le Rappel!!!(B)
 - R: Cela est fait depuis le 13 décembre.
- 3) Vu les problèmes rencontrés au terminus Charron, est-il normal que l'on laisse des bus avec des problèmes de charge batteries ? (B)
 - <u>R:</u> Nous n'avons pas de signalements indiquant des bus ayant ce souci. Nous n'avons traité que 2 bus avec problèmes de batteries.
- 4) Q: Est-il normal qu'un agent du PCC menace un conducteur de regarder la vidéo? (B) <u>R</u> : Ce n'est pas une menace, l'agent du PCC a demandé si l'on pouvait retirer la vidéo pour vérifier à la demande du Cr. Une fois de plus nous rappelons que le management par Radio n'est pas la forme adapté pour les remarques.
- 5) Q: Luminaires sur dépôt, quand seront réparés ceux-ci? Coté bus articulés, maxi un sur deux, très difficile pour se garer et travailler pour le personnel de l'atelier(B)
 - R: C'est en cours de changement et de vérification.
- 6) Q: Quand aurons-nous les supports planchettes Bus et Tram? (B, T) R: Les supports « Tram » sont en cours. Pour le Bus le CHSCT a refusé de la faire (Ce n'est pas la majorité qui a décidé).
- 7) Q: Y-a-t-il une nouvelle façon de contrôler? en effet nous sommes de plus en plus bloqués par les contrôles bloquants. (B, T)
 - <u>R:</u> non il n'y a pas de nouvelles méthodes. Nous demandons à l'entreprise de demander à ses équipes de bien vouloir respecter les protocoles de contrôles habituels, afin de ne pas bloquer les « Trams » et très peu les bus.....
- 8) Q: Toujours des signalements Radio FM faits sur plusieurs rames et aucune amélioration !!!!!!(T) R: La réponse du responsable Atelier Tram ne nous convient pas. A chaque fois, il répond que les signalements sont peu précis et quand le véhicule rentre il fonctionne. Nous n'arrêtons pas de dire en réunion que certaines zones de l'agglomération ne fonctionnent pas bien ainsi que certaines rames. Qui ne remplit pas son rôle dans l'entreprise!!!! L'agent qui ne transmet pas l'info de base, le régulateur qui ne fait pas le signalement à l'atelier, le mainteneur « Tram » qui ne répare pas correctement ou alors les consignes données par la direction afin de minimiser ce type de panne et ne pas réaliser les modifications.
- 9) Q: T2: Sous l'arche Toison d'or, vérifier que les bambous plantés ne cacheront pas la visibilité du parking de l'hôtel? (7)
 - R: Nous avions déjà identifiés le problème. Ces arbustes sont toujours en pot afin de les enlever rapidement.







- 10) Q: T2: Sécuriser le rondpoint vers l'école maternelle Gambetta à Chenove, afin que les voitures ne puissent plus stationner sur le trottoir, idem sur le passage piétons après l'école (véhicules souvent les même et non verbalisés. (T)
 - R: Ceci est un point qui reste à traiter et que nous avons transmis au 3Grand Dijon ». Nous avons rappelé à la direction que c'était toujours le même véhicule qui était garé sur place et que la police municipale ne l'avait jamais verbalisé. Qu'attendent-ils?
- 11) Q: FPT en V2 vers Monge en face de la SLT gênant le SAC, peut-on régler cela ?(T)
 - R: Inéo n'était pas très chaud sur cette demande mais nous la refaisons.
- 12) Q: La nuit l'intensité lumineuse des SIGF gène la vision des TIV! (T)
 - <u>R:</u> Inéo PPP en approche avec Mr Decourcelles verra la problématique afin de travailler dessus.
- 13) Q: Est-il logique que le PCC demande à un agent de conduite de retirer une personne en état de vulnérabilité allongé sur les rails? (T)
 - R: Ce n'est pas ce qui a été demandé. Nous sommes surpris de la réponse de la direction. En effet c'est à Mr Vandenbroucke qu'a été demandé de faire cela. On lui expressément demandé de le faire afin de pouvoir rouler. Le tiers a été retiré après par des personnes extérieur à la rame. Ce n'est pas le rôle du Traminots de faire cela avec un tiers (éventuellement un obstacle fixe sur le GLO)
- 14) Q: Pourriez-vous mettre sur les comptes rendus la totalité du débat de DP concernant nos questions. (ou devons-nous l'enregistrer) (G)
 - a. Question N°14 Novembre 2013 : vous n'avez jamais indiqués de problème de sécurité.
 - b. Question N°28 Novembre 2013 : vous parliez de prise au hasard sur les retraits tachymètres, ce n'est pas le cas.
 - R: Cela est fait en fonction des termes qui se sont dit et des articles du code du travail.......
- 15) Q: Est-il normal d'avoir les accusés réception de courrier que nous envoyons sous la porte de notre local alors que nous avons une boite aux lettres? (G)
 - R: Ce n'est pas nous qui le faisons, vous devez venir chercher votre courrier auprès de l'assistante administrative au deuxième étage.
- 16) Q: A quand la salle Debrosses !!!!(G)
 - R: L'A.G. aura lieu en janvier, une fois de plus c'est l'arlésienne....
- 17) Q: Quels horaires doivent faire les pompistes le samedi, (méli-mélo ce dernier samedi 7 décembre 2013) (G)
 - R: De 17h45 à 22h45 et de minuit à fin de service.
- 18) Q: Depuis quand l'entreprise statue pour la CPAM sur l'opportunité de faire un AT lorsqu'un salarié à un incident sur son temps de travail. (un à l'atelier en date d'aout 2013 et un à l'exploitation en date du 30/08/13)(G)
 - R: Le salarié n'aurait pas souhaité, d'après le responsable atelier, c'est quand même surprenant visà-vis des dégâts occasionnés au véhicule, au poteau électrique et surtout au genou de la personne qui a tapé sur la colonne de direction du petit véhicule électrique.
- 19) Q: Pourrait-il y avoir une simplification des fascicules conducteurs ?(G)







- R: Nous repartons à zéro en février, cela ira mieux.
- 20) Q: Demande de casier à Diderot (dans l'attente très longue de Debrosses)! (G)
 - R: Nous verrons ce que nous pourrons faire.
- 21) Q: Peut-on toujours acheter des cuves vides de liquide de refroidissement et de lave-glace? (G)
 - <u>R:</u> Négatif du fait de la dépollution des cuves, nous ne pouvons plus faire cela d'après le responsable atelier « Tram »
- 22) Q: Suite à notre question N°17 de novembre, où en est l'embauche à l'atelier ? (A, G) R: L'offre est toujours en cours. En janvier !!!!
- 23) Q: Où en est l'étude de l'entreprise SPIE sur le chauffage de l'atelier ? (A, G) R: L'étude a permis le rééquilibrage sur les vannes de sortie qui permet d'avoir une chaleur plus continue.
- 24) Q: Le tractopelle avait-il une carte grise référencé? nous n'avons pas vu celui-ci indiqué sur le document de destruction qui nous a été montré. (A, G)
 - <u>R:</u> Il n'y avait pas de carte grise du fait que ce véhicule n'allait que sur le dépôt. Nous sommes surpris et vérifierons cela!
- 25) Q: Véhicule électrique (« Goupil et la grenouille ») pas de bandes lumineuse et pas de chauffage pour le désembuage. (A, B)
 - R: Le « Goupil » serait équipé de désembuage. L'autre ne le sera pas car c'est un véhicule électrique dépourvu de ce genre d'option. Cela nous laisse pantois sur les réponses de l'entreprise...... Dans les bureaux il fait bien chaud pour répondre cela.
- 26) Q: Peut-on avoir un suivi plus régulier des niveaux d'eau MCP afin que les agents de maintenance n'aient pas à aller au-dessus du bus sur le réseau et que la chaine de traction ne subisse pas de défaut? (CF questions/réponse N°2 CFDT d'octobre 2013) (A, B)
 - R: Un rapprochement est fait avec Heuliez afin de régler cette problématique. Les agents ne devraient pas sortir pour faire les niveaux.
- 27) Q: Est-il logique de finir à 21h00 et reprendre à 6h00 entre le samedi et le dimanche à l'atelier, la coupure n'est que de 9h00? (A, B)
 - R: Exceptionnellement oui comme indiqué dans les accords de 2000.
- 28) Q: Est-il normal que soit toujours les mêmes personnes qui travaillent à l'atelier le 1er de l'an (2014 et 2015), sachant qu'il est possible de faire autrement ? (A, B)
 - R: Non en effet ce sera modifié.
- 29) Q: Déjà 5 portes atelier signalés HS électrique (Manuelle) et non réparés !!! (A, B)
 - <u>R:</u> 4 portes viennent d'être réparées, une reste à faire.
- 30) Q: FIMO marchandises à faire passer aux mainteneurs qui remorquent les bus! (A, B)
 - <u>R</u> : C'est la FIMO passerelle à faire qui sont à jour, nous tenons à jour cela.
- 31) Q: Manque de bus de réserve le matin, est-ce logique ? (A, B)
 - R: Il y a eu beaucoup d'accidents et des évitables sur le dépôt. Certaines pannes avec reprise technique par Heuliez sont en cours dans le cadre du PPP.
- 32) Q: Quand seront complétement formés les mainteneurs sur la gestion des rentrées-sorties (Tableau affectation, SAT, Pompe,....) (A, B)







- R: l'interface tableau d'affectation est en cours. Les mainteneurs seront sous peu en fonctionnement nominal !!!!!!
- 33) Q: Est-il normal de répondre à un intérim qui souhaite postuler à l'atelier carrosserie, « d'aller voir ailleurs ». (A, B)
 - R: Nous ne savons pas qui a répondu cela, ce n'est pas logique !!!! A suivre
- 34) Q: Où en sont les modifications de gestions de climatisations? (A, T)
 - R: La réponse reste identique nous travaillons avec l'atelier de « BREST » qui a la même problématique. Nous sommes surpris car là-bas ils n'ont pas connaissance de ce travail d'après nos collègues syndiqués du réseau.
- 35) Q: Quand la balayeuse Tram refonctionnera-t-elle? (A, T) *R*: Elle fonctionne à nouveau.
- 36) Q: Peut-on recalibrer la force de fermeture des portes? (A, T)
 - R: Non nous ne pouvons pas car rien n'a été changé. De toute les façons nous allons changer tous les moteurs pour de la motorisation allemande.
- 37) Q: Pouvez-vous être vigilant avec les salaires, en effet certains agents seraient obligés de vérifier systématiquement leurs paies chaque mois afin que leurs heures soient payées correctement. (A, T) R: Le responsable Atelier « Tram » va vérifier cela.
- 38) Q: Quand seront terminés les travaux de sécurisations du « MAIL » de Chenove ?(S)
 - <u>R:</u> Cela se termine cette semaine, il y a un manque sur le passage piéton où il faut des bornes pour empêcher le stationnement et les Flip Flop sont installés.
- 39) Q: Peut-on avoir une campagne de sensibilisation vis-à-vis des piétons traversant n'importe comment devant les Tramways. (S)
 - R: La campagne aura lieu début 2014. Notre compte rendu s'étant le Week-end après l'accident Mortel à « 1er MAI », nous espérons que cela se fera plus rapidement que prévu. Tout accident quel qu'il soit est malheureux. Nous attendons que le Grand Dijon puisse prendre en compte rapidement cette situation vis-à-vis de l'environnement.
- 40) Q: Agence commerciale: manque toujours le panneau indiquant le SAV. (MKT)
 - R: Ce n'est pas la peine, la personne de l'accueil renvoi à qui de droit les clients.
- 41) Q: Toujours pas de documents concernant les DAT au PCC, quand seront-ils disponibles ?(M) R: Ce n'est toujours pas dispo en effet.
- 42) Q: Quand y aura-t-il de l'embauche pour pallier les personnels malades à la maîtrise, afin de travailler dans des conditions normales! (M)
 - *R*: Non pas pour l'instant.

Information de dernière minute : un de nos collègues « syndiqué » de l'atelier nous a prévenus d'une réorganisation de l'atelier BUS. Nous sommes surpris car l'annonce n'a pas été faite en comité d'entreprise comme cela doit être fait. Donc nous marquerons au conditionnel les infos, malgré la réunion qui a été provoqué à l'atelier par la hiérarchie.







REORGANISATION AU 6 JANVIER 2014

Le Responsable atelier Bus repasserait chef d'équipe, un chef d'équipe repasserait technicien des rentrées sorties et de ce fait un nouveau cadre du groupe arriverait pour prendre la responsabilité de cet atelier Bus qui dysfonctionne depuis un certain temps. D'après nos informations les personnes en charge de cet atelier aurait six mois pour redresser la barre. Est-ce le dernier audit qui aurait déterminé cela ou d'autres raisons plus profondes dans la gestion de cet atelier que nous dénonçons depuis très longtemps

PROCHAINE REUNION LE 15 JANVIER 15h00

QUESTIONS Comité d'entreprise Réunion au

18 décembre 2013

- 1) Q: Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 Novembre 2013.
 - R: Après deux mises au point le compte rendu est accepté.
- 2) Q: Information du C.E. sur l'accord de fin de conflit en date du 3 décembre 2013.
 - R: Une présentation des documents a été faite au CE et la commission de suivi qui s'ensuit sera rapidement mise en place.
- 3) Q: Consultation du C.E. sur le versement d'une prime « supplément d'intéressement »
 - \underline{R} : Le supplément sera versé au même titre que l'accord d'intéressement 2012 (personne éligible) soit jusqu'à octobre 2012. Le personnel embauché après aura une autre prime appelé prime exceptionnelle dont les charges seront plus élevées, les derniers entrant moins de trois mois ne toucheront pas cette prime. Pour le supplément sera une valeur d'environ 225€ pour les autres environ 190€.
- 4) Q: Demande d'information sur les réunions CHSCT extraordinaire (grille) et autres créations de commission sur le travail des groupes annexes ainsi que les solutions pour la gestion des heures de pointe (cf. accord et engagement signé de la direction)
 - <u>R:</u> Voir en réunion CGT et FO--Direction qui commencera le jeudi 19/12 pour suivi grève.
- 5) Q: Questions relatives aux locaux.
 - a. Demande de laisser l'accessibilité aux parties administratives durant les heures de bureau.
 - b. Locaux Debrosses : connait-on la date de la réunion de la copropriété.
 - c. Demande de pose d'une rampe sur les escaliers du parking.
 - d. Agence commerciale : la visite de l'ergonome a-t-elle eu lieu ? Le devis a-t-il été fait ?

R:

a. Non le contrôle sera effectif et complet avec cartes d'accès.







- b. La demande d'A.G. est partie cette semaine (il y a eu erreur entre le Grand Dijon et nousmême).
- c. Cela est en cours et terminé avant fin décembre.
- d. Il est venu début décembre et nous a donné son devis. (il y aurait 5 à 6 jours de travail). Nous avons vu un autre ergonome qui nous donnera le sien prochainement.
- Q: Information sur la suite donné au diagnostic au service technique.
 - <u>R:</u> Il y aurait des points d'amélioration sur le reporting pour un meilleur fonctionnement. Il y aurait des manques sur le management. Le processus est toujours en cours avec le prestataire en janvier et février jusque mars 2014. Il y a beaucoup de constat fait mais rien n'est réalisé derrière. Recopie du point en jaune qui nous surprend à l'heure où nous faisons ce compte rendu voilà ce qui nous a été annoncé :

Information de dernière minute : Un de nos collègues « syndiqué » de l'atelier nous a prévenus d'une réorganisation de l'atelier BUS. Nous sommes surpris car l'annonce n'a pas été faite en comité d'entreprise comme cela doit être fait. Donc nous marquerons au conditionnel les infos, malgré la réunion qui a été provoqué à l'atelier par la hiérarchie.

REORGANISATION AU 6 JANVIER 2014

Le Responsable atelier Bus repasserait chef d'équipe, un chef d'équipe repasserait technicien des rentrées sorties et de ce fait un nouveau cadre du groupe arriverait pour prendre la responsabilité de cet atelier Bus qui dysfonctionne depuis un certain temps. D'après nos informations les personnes en charge de cet atelier aurait six mois pour redresser la barre. Est-ce le dernier audit qui aurait déterminé cela ou d'autres raisons plus profondes dans la gestion de cet atelier que nous dénonçons <mark>depuis très longtemps</mark>

- 7) Q: Demande de respect et d'application de l'article L2323-6 du code du travail (service environnement contrôle).
 - R: Le 26 novembre un contrôle en civil a été fait. Nous rappelons qu'un seul contrôle une fois à tant jamais n'est pas une récurrence et ne devons en aucun cas prévenir le C.E.
- 8) Q: Quand est prévu le démarrage des NAO.
 - R: Ce sera fin février (20/02/13 l'an passé).
- 9) <u>Q :</u> Quand sera programmée la réunion sur l'égalité professionnelle hommes/femmes ?
 - R: Un calendrier sera proposé début 2014.
- 10) Q: Demande relative à la prime de fin d'année
 - a. Demande de rappel de la procédure d'affectation de la prime du 13ème mois selon les services.
 - b. Demande de règlement de l'acompte de la prime annuelle comme prévu dans le règlement intérieur et solde fin décembre.

<u>R:</u>

a. Il y a eu une erreur d'intitulé sur la fiche de paie de novembre (ce n'est pas un 13ème mois).







- √ CR: 210*10.221*1.228 (0.02_ correspondant à l'ancienne prime de non accident intégré).
- ✓ Autre personnel: 208*10.221*1.2
- ✓ Maîtrise : 253*10.221*1.2
- b. N'est pas sur le R.I. mais sur un ancien PV de CE qui ne saura jamais au-dessus de la loi comme le demande l'URSSAF. En 2014 l'acompte sera versé dès le 1er jour de décembre et le solde avec le salaire de décembre.
- 11) Q: Demande d'information sur le traitement des fiches de paie et l'attachement de la formation des bus hybrides : heures retirés puis réintégrées.
 - R: C'est déjà le cas aujourd'hui pour traitement d'information diverses (CA,....) ceci est un traitement récurrent qui ne doit pas donner lieu à heures supplémentaires.
- 12) Q: Demande d'information sur l'évolution de traitement de paie en paie des jours maladie et AT R: Le retrait maladie sur la paie se fera en mode 1/30ème car se sera en conformité avec ce que fait la CPAM.
- 13) Q: Où en est la réédition du règlement intérieur et du livret des avantages sociaux? R: Cela est toujours transmis aux nouveaux, c'est en cours pour le R.I. et pour les avantages sociaux en cours de mise en page. Début 2014.
- 14) Q: Demande relatives à l'habillement:
 - a. Demande d'étude de gilet plus chaud pour l'hiver (style polaire)
 - b. Demande de bons de lavage supplémentaires pour les k-ways (capuches ne résistent pas au lave-linge).
 - c. Demande de bons de nettoyage pour pantalon avec ou sans pli (actuellement bons pour pantalon sans pli).
 - d. Demande de pantalon plus chaud pour l'hiver.

R:

- a. Une pièce en plus pour le vestiaire est possible à la condition de garder le même nombre de point. Une réunion de la commission habillement sera faite en février avant les prises de mesure.
- b. Un bon sera rajouté.
- c. Le bon est valable pour tous les pantalons.
- d. Nous verrons cela en commission habillement.
- 15) Q: Point sur les recrutements et embauches depuis la dernière réunion.

<u>R:</u>

- ✓ Exploitation : Sélection bus/tram 25 agents seront sélectionnés pour débuter les formations début 2014 jusqu'à 2015. Les conducteurs de mi-décembre 2013 arriveront début 2014, 8 Cr deviennent accompagnateurs.
- ✓ Atelier: 2 mainteneurs tram en cours d'embauches (finalisations), 1 mainteneur voies ferrés en cours, 1 carrossier et 1 mainteneur bus.
- 16) Q: Dans le cadre des futurs embauches à la maintenance bus, quand et comment seront formés les futurs mainteneurs dans la situation de sous effectifs.







- R: C'est en cours au service de la DMA.
- 17) Q: Quand sera effective la formation des régulateurs PCC et agents d'information voyageurs (AIV) sur les nouveaux systèmes implantés (DAT, véloStations, ...)
 - R: Pour la régulation ce sera fait en recyclage, pour les autres c'est en cours de mise en place
- 18) Q: Transmission du PV de la commission logement.
 - R:Ok
- 19) Q: Demande d'un point sur la demande concernant le SDIS
- 20) Q: Demande d'un point sur l'étude concernant la machine de mise sous pli à mutualiser entre les services.
 - R: Un prestataire (NEOPOST) doit nous faire une proposition, nous sommes en attente d'un devis.
- 21) *Q*: Demande d'informations régulières et comptable sur le budget de fonctionnement du CE.
 - R: On essaie de vous le procurer rapidement, la direction financiéére est très occupé avec les bilans de fin d'année.
- 22) Q: Présentation de la règle de participation du CE pour 2014 aux activités sportives, culturelles et loisirs des salariés
 - R: Un élu présente cette nouvelle règle qui avait été débattu en Pré CE et apparemment adopté (unanimité)!! Ce document vous sera fourni prochainement dans un courrier du CE après lecture voté à 3 voix pour (2 CGT 1 CFDT) une abstention (1 CFDT l'élu titulaire étant absent le suppléant s'est abstenu) 2 contre (FO)
- 23) Q: Information et présentation du contrat de partenariat avec Energy Fitness.
 - R: Le contrat est présenté et sera envoyé à tous ceux qui s'y sont inscrit, chacun pourra y accéder. Les salariés et les ayants droits pourront payer 240€ par an et les salariés 180€/an après remboursements à la fin de l'année (soit 15€ par mois)
- 24) Q: Information concernant l'achat d'un camion pour la location aux salariés.
 - R: Un camion a été commandé par le secrétaire du CE et contre signé par un élu CGT auprès de Renault pour une valeur de 27000€ sans avoir pris de décision avec les 4 autres élus dont nos deux élus CFDT. Nous voulons rappeler aux élus CGT que cette façon de faire pour une valeur aussi élevé ne se fait pas. Il doit y avoir un vote au CE sur cette décision. Nous ne souhaitons pas réitérer les erreurs du passé. Pour chaque « ACHAT » à valeur élevé il faudra un vote sur la volonté de le faire puis après prise de contact auprès des prestataires vendeurs pour les devis un nouveau vote sur cette décision d'achat. Malgré cela l'achat est validé.
- 25) <u>Q:</u> Point sur la possibilité pour le CE de proposer des locations vacances appartenant ç des salariés de l'entreprise et autres sans participation du CE.
 - R: Après débat, il est décidé qu'un élu CGT s'occupera de gérer cette liste.
- 26) Q: Demande d'information sur la location de super Dévoluy pour d'début décembre, des agents s'en plaignent.







R: Il y avait 2 conditions. Suite à une erreur sur le document distribué par les CE un agent n'a pu prendre sa location correctement. L'agent aurait été dédommagé par une autre location. A suivre

- 27) Q: Problèmes de dosage d'ingrédients dans les distributeurs même après le passage de la maintenance.
 - <u>R:</u> Appeler Selectat pour qu'ils reviennent. Le contrat est de 3 ans, reste encore 2 ans.
- 28) Q: Demande d'information sur la lumière allumé et présence d'agents hors élus CE le lundi 9 décembre alors que le CE est fermé
 - <u>R:</u> Un élu CGT était présent en effet avec une personne qui a frappé à la porte pour y rentrer.

29) Questions diverses

a. Nous demandons le budget prévisionnel pour 2014 sur les œuvres sociales. <u>R</u>: Nous vous le fournirons le plus tôt possible.

Le CE le 15 janvier 2014 matin Le DP le 15 janvier 2014 après-midi.